



COMMISSION
EUROPÉENNE

LE HAUT REPRÉSENTANT DE
L'UNION POUR LES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET LA
POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Bruxelles, le 3.7.2026
JOIN(2026) 15 final

RAPPORT CONJOINT AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

**sur la mise en œuvre de l'approche stratégique de l'Union européenne à l'égard de la
région de la mer Noire**

1. INTRODUCTION

La communication conjointe sur l'approche stratégique de l'Union européenne à l'égard de la région de la mer Noire¹ (ci-après la «stratégie de la mer Noire» ou la «stratégie») invite la Commission européenne et la haute représentante/vice-présidente (HR/VP) à présenter un rapport d'avancement un an après la mise en œuvre de ladite stratégie. En conséquence, le présent rapport conjoint décrit les progrès accomplis depuis l'adoption de la stratégie en mai 2025.

En juin 2025, le Conseil européen s'est félicité de la communication conjointe², qui réaffirme le rôle géostratégique de la mer Noire et expose une vision pour une région plus sûre, interconnectée, prospère et résiliente, ancrée dans des valeurs communes, l'état de droit, la durabilité et une coopération efficace. L'UE est déterminée à faire progresser cette ambition conjointement avec l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la République de Moldavie (ci-après la «Moldavie»), la Turquie et l'Ukraine, au moyen d'une coopération fondée sur le renforcement mutuel.

La première année de mise en œuvre de la stratégie a été marquée par une intensification des attaques hybrides et de la guerre des drones et des missiles russes contre les infrastructures militaires, civiles et critiques, y compris les ports, en particulier dans la région d'Odessa. La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, qui dure depuis 2022, continue de porter gravement atteinte à la sécurité et à la stabilité dans la région de la mer Noire, avec des conséquences négatives qui s'amplifient considérablement pour la région et au-delà.

Malgré les répercussions de la guerre, la plupart des pays de la région maintiennent une stabilité macroéconomique et mettent des réformes structurelles en application³. Certains d'entre eux sont engagés sur la voie de l'adhésion à l'UE et leur intégration progressive dans les initiatives de l'UE a renforcé la coopération, la cohésion et l'action coordonnée avec cette dernière. Le processus de paix en cours entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan offre une occasion historique de consolider la coopération et la connectivité transfrontières dans le Caucase du Sud et de faciliter les liens avec l'Asie centrale. Les complémentarités avec la stratégie de l'UE pour l'Asie centrale, en particulier en ce qui concerne les efforts de connectivité transrégionale, se sont poursuivies.

Conformément aux objectifs de la stratégie de la mer Noire, le présent rapport met en évidence l'engagement stratégique accru de l'UE et les actions coordonnées visant à: i) renforcer la sécurité, la stabilité et la résilience dans l'ensemble de la région de la mer Noire (pilier 1); ii) favoriser la croissance économique et renforcer les transports, l'énergie et la connectivité numérique (pilier 2); et iii) garantir la résilience environnementale et climatique et la préparation face au changement climatique, ainsi que la protection civile (pilier 3). Le soutien apporté par l'UE à l'Ukraine a été au cœur de ces efforts.

¹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:52025JC0135>.

² <https://www.consilium.europa.eu/media/demaqsbm/20250626-european-council-conclusions-fr.pdf>.

³ <https://www.ebrd.com/home/news-and-events/publications/economics/transition-reports/transition-report-2025-26.html>.

2. FAIRE PROGRESSER L'ENGAGEMENT ET LA COOPERATION DE L'UE DANS LA REGION DE LA MER NOIRE

L'engagement de l'UE dans la région de la mer Noire et avec ses pays partenaires témoigne du nouveau niveau d'ambition et des mesures importantes prises pour approfondir la coopération politique, économique et sectorielle avec les pays partenaires. La réunion ministérielle sur la sécurité et la connectivité transrégionales qui s'est tenue à Luxembourg le 20 octobre 2025 a marqué une étape majeure dans la promotion de partenariats plus étroits et mutuellement bénéfiques et dans l'approfondissement de la coopération transrégionale en matière de sécurité et de connectivité. Cette réunion a rassemblé des États membres de l'UE et des pays partenaires de la région de la mer Noire, du Caucase du Sud et d'Asie centrale⁴. Les discussions ont permis d'approfondir le dialogue politique sur la sécurité, la stabilité et la résilience dans la région. La réunion a également fait progresser le programme de connectivité transrégional, qui vise à renforcer le commerce et la croissance économique en reliant mieux l'UE, l'Ukraine et la Moldavie au Caucase du Sud et à l'Asie centrale via la mer Noire et la Turquie. Les participants ont réaffirmé leur détermination à intensifier la coopération dans des domaines d'intérêt commun, à renforcer la résilience et à promouvoir des régions plus connectées, plus sûres et plus prospères.

L'Ukraine a fait preuve d'une ferme volonté de réforme afin de satisfaire aux exigences de l'adhésion à l'UE⁵ et de se préparer à la reconstruction future, malgré l'escalade continue des attaques russes contre les villes et les infrastructures civiles et énergétiques. La mise en œuvre des réformes convenues dans le plan pour l'Ukraine a été vigoureuse, 77 étapes de réforme et d'investissement ayant été achevées jusqu'à présent dans des secteurs clés, tels que l'état de droit, la lutte contre la corruption, les marchés de l'énergie, l'administration publique et la gouvernance des entreprises publiques. L'Ukraine a également saisi les occasions d'intégration précoce dans le marché de l'UE offertes par la zone de libre-échange approfondi et complet (ALEAC) et d'autres accords avec l'UE: l'Ukraine a rejoint la zone d'itinérance aux tarifs nationaux de l'UE, a adopté la législation visant à entamer le couplage des marchés de l'électricité et a mis à jour son partenariat avec l'UE sur les matières premières critiques.

La Moldavie a accompli des progrès notables dans la mise en œuvre de son ambitieux programme de réformes⁶ et sur la voie de son adhésion à l'UE. Malgré l'ingérence massive de la Russie, les élections législatives de septembre 2025 ont réaffirmé le parcours d'adhésion du pays. En plus de faciliter une intégration plus poussée dans l'UE, la coopération de l'UE avec la Moldavie s'est traduite notamment par un soutien dans le domaine de l'énergie, visant en particulier à réduire la dépendance du pays à l'égard des approvisionnements russes et à poursuivre son intégration aux systèmes énergétiques de l'UE, ainsi que dans le domaine de la cybersécurité et du renforcement de la résilience face aux ingérences électorales.

⁴ <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2025/10/20/co-chairs-conclusions-on-strengthening-cross-regional-security-and-connectivity/>.

⁵ https://enlargement.ec.europa.eu/ukraine-report-2025_en?prefLang=fr.

⁶ https://enlargement.ec.europa.eu/moldova-report-2025_en?prefLang=fr.

Le 15 juin 2026, les négociations sur le groupe de chapitres 1 relatif aux fondamentaux ont été officiellement ouvertes à l'Ukraine et à la Moldavie, ce qui constitue une avancée importante sur la voie de l'adhésion de ces pays à l'UE.

Les récentes évolutions régionales positives, notamment l'élan historique en faveur du processus de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, ouvrent des possibilités pour la nouvelle voie de transformation de la région. Les connexions entre les industries stratégiques, les marchés, les corridors de transport, les réseaux numériques et les interconnexions énergétiques contribuent à instaurer la confiance et à resserrer les liens entre les pays voisins. Les progrès accomplis dans la normalisation des relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, notamment par le paraphe d'un traité de paix bilatéral, la déclaration politique de Washington de 2025 et le projet de connectivité TRIPP⁷, l'illustrent. De même, l'Arménie et la Turquie ont accompli des progrès dans la normalisation de leurs relations, notamment grâce aux efforts déployés pour faciliter les échanges bilatéraux et aux discussions visant à rétablir les liaisons ferroviaires.

Les relations de l'UE avec l'Arménie ont de nouveau confirmé une forte dynamique positive, se traduisant par le programme stratégique adopté en décembre 2025⁸, qui a relevé le niveau d'ambition avec des priorités à court et moyen terme dans tous les secteurs de coopération. Le premier sommet UE-Arménie⁹, qui s'est tenu à Erevan les 4 et 5 mai 2026, a constitué une étape importante dans les relations entre les deux parties. Avec l'annonce du partenariat UE-Arménie en matière de connectivité¹⁰, leur engagement bilatéral a été renforcé dans l'énergie, les transports et le numérique, domaines qui seront au cœur de leur coopération future. Le dialogue sur la libéralisation du régime des visas entre l'Union européenne et l'Arménie progresse de manière satisfaisante, l'Arménie ayant engagé les réformes nécessaires pour évoluer vers un régime d'exemption de visa avec l'UE. Les récentes élections ont réaffirmé l'engagement du pays sur la voie de la paix, de la gouvernance démocratique et de la normalisation régionale. Parallèlement, face aux mesures économiques coercitives prises par la Russie, l'UE a mobilisé un ensemble complet de mesures de soutien visant à renforcer la résilience de l'Arménie et à atténuer les conséquences économiques des pressions extérieures.

L'importance stratégique du partenariat entre l'UE et l'Azerbaïdjan a été réaffirmée au plus haut niveau en mars 2026¹¹, avec l'engagement d'approfondir encore le dialogue politique et la coopération pratique, y compris dans les domaines de l'énergie, des transports et du numérique. Dans le prolongement de cette dynamique positive, l'UE et l'Azerbaïdjan font avancer les discussions sur les nouvelles priorités de partenariat et ont récemment repris les négociations sur un accord bilatéral global,

⁷ La route Trump pour la paix et la prospérité internationales (TRIPP) est un corridor de transit, dont la négociation a été facilitée par les États-Unis, qui traverse la région arménienne de Syunik pour relier l'Azerbaïdjan à son enclave du Nakhitchevan.

⁸ https://enlargement.ec.europa.eu/news/european-union-and-armenia-adopt-new-strategic-agenda-deepen-partnership-2025-12-02_fr.

⁹ <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2026/05/05/joint-declaration-following-the-first-armenia-eu-summit/>.

¹⁰ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_26_988.

¹¹ <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2026/03/11/joint-press-statement-by-president-of-the-european-council-antonio-costa-and-president-of-the-republic-of-azerbaijan-ilham-aliyev/>.

ce qui témoigne d'un intérêt commun pour la modernisation des relations bilatérales. L'Azerbaïdjan continue de jouer un rôle clé dans la connectivité régionale et reste un partenaire fiable dans la diversification des approvisionnements énergétiques de l'Europe et dans le développement du potentiel des liaisons de transport régionales. La coopération entre l'UE et l'Azerbaïdjan témoigne des intérêts communs des deux parties et contribue à la promotion de la paix, de la stabilité, de la connectivité et du développement durable dans l'ensemble des régions de la mer Noire, du Caucase du Sud et de l'Asie centrale.

La position géographique de la Géorgie en fait un corridor de transit naturel reliant l'Asie centrale à l'Europe. La coopération de l'UE avec la Géorgie¹² a continué d'être fortement affectée par le recul démocratique du pays, qui a entraîné de fait une interruption de son processus d'adhésion à l'UE et la suspension par cette dernière, en mars 2026, du régime d'exemption de visa pour les titulaires d'un passeport diplomatique ou de service/officiel géorgien. Le rôle de la Géorgie dans le cadre de la présente stratégie dépendra largement de la volonté de ses pouvoirs publics à prendre des mesures concrètes pour améliorer la situation.

L'UE et la Turquie, qui est un partenaire clé, un pays membre de l'OTAN et un candidat à l'adhésion à l'UE, ont échangé leurs points de vue sur la stratégie de la mer Noire et ont discuté de sa mise en œuvre à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée, y compris lors de consultations régulières sur la politique étrangère et de sécurité. La stratégie de l'Union pour la mer Noire a été examinée récemment lors des consultations menées en 2026 entre l'UE et la Turquie au sujet de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). La coopération bilatérale et régionale en matière de connectivité, dans laquelle la Turquie joue un rôle central, présente un intérêt mutuel et constitue un pilier des relations entre l'UE et la Turquie. En particulier, les deux parties ont convenu de renforcer la coordination dans l'élaboration du programme de connectivité régionale dans les secteurs de l'énergie, des transports, de la numérisation et du commerce afin de contribuer à la stabilité, à la résilience et à la croissance durable dans l'ensemble de la mer Noire, du Caucase du Sud et de l'Asie centrale. La Turquie a entamé des travaux sur un plan d'investissement pour la connectivité en vue de constituer une réserve de projets. Parallèlement, elle a pris des mesures positives en vue de normaliser ses relations avec l'Arménie, notamment par la levée de restrictions en préparation des échanges bilatéraux directs et le lancement de travaux préparatoires visant à réhabiliter la ligne ferroviaire Kars-Gyumri. Ce processus de normalisation peut jouer un rôle important dans la promotion de la sécurité, de la stabilité et de la résilience dans la région, tout en ouvrant des perspectives économiques et de connectivité.

La pertinence de la stratégie a été soulignée dans plusieurs enceintes, notamment l'Assemblée parlementaire Euronest à Erevan (octobre 2025) et la réunion des hauts fonctionnaires sur le partenariat oriental à Bruxelles (mars 2026). Dans son avis adopté en décembre 2025¹³, le Comité économique et social européen a demandé que des ressources suffisantes soient mobilisées pour mettre en œuvre la stratégie de manière rapide et décisive. Le Comité des régions a fait de même en mars 2026 en

¹² https://enlargement.ec.europa.eu/georgia-report-2025_fr.

¹³ <https://www.eesc.europa.eu/fr/news-media/news/le-cese-plaide-en-faveur-dune-mise-en-oeuvre-ambitieuse-et-pragmatique-de-lapproche-strategique-de-lunion-europeenne>.

adoptant un avis appelant à une mise en œuvre structurée et dotée de ressources suffisantes¹⁴.

3. PILIER 1: SECURITE, STABILITE ET RESILIENCE

Au cours de l'année écoulée, le paysage sécuritaire de la région de la mer Noire a continué d'être affecté par les multiples actions de la Russie visant à la déstabiliser. La Russie a systématiquement utilisé des frappes de drones et de missiles contre les ports ukrainiens et leurs infrastructures d'accès. Ces frappes ont perturbé les exportations de céréales et exacerbé les risques pour le transport maritime commercial, en particulier à Odessa, à Tchornomorsk et le long du corridor du Danube. Elles ont également touché des États côtiers voisins tels que la Roumanie, qui a été confrontée à de multiples violations de son espace aérien et à la chute de débris sur son territoire. Fin mai 2026, une incursion de drones russes a frappé une zone densément peuplée à Galați, le plus grand port fluvial et maritime de Roumanie sur le Danube et son deuxième plus grand port, blessant des civils. La sécurité maritime en mer Noire continue de pâtir des tactiques hybrides de la Russie, notamment de la guerre électronique, ainsi que des interférences affectant les systèmes de navigation (falsification et brouillage de signaux). Ces attaques continues augmentent les coûts du commerce et du transport maritime, mettent en danger les gens de mer et causent d'importants dommages environnementaux. En outre, la flotte fantôme russe a poursuivi ses tentatives de contourner les sanctions, en recourant à des pratiques de dissimulation, telles que la navigation sous un faux pavillon. Cela entraîne des risques supplémentaires de sabotage et de dégradation de l'environnement, compromettant encore davantage la protection des infrastructures maritimes critiques, y compris sous-marines, et des corridors énergétiques.

Face à cette situation, l'UE reste déterminée à soutenir la stabilité et la sécurité régionales de manière proactive. Elle a adopté de nouveaux trains de sanctions ciblant les chaînes d'approvisionnement militaro-industrielles de la Russie, ainsi que ses recettes énergétiques et les navires liés à des activités illicites. Ces mesures, combinées à un soutien accru à la défense et à la résilience de l'Ukraine, notamment au moyen du prêt de soutien à l'Ukraine de 90 milliards d'EUR pour la période 2026-27¹⁵, contribuent à la mise en œuvre du pilier de la stratégie consacré à la sécurité.

L'UE a évoqué les défis en matière de sécurité en mer Noire et les solutions apportées par la stratégie lors de la 3^e conférence sur la sécurité de la mer Noire dans le cadre de la plateforme internationale sur la Crimée, organisée à Chișinău le 23 avril 2026¹⁶, et lors du 3^e Forum sur la sécurité de la mer Noire, qui s'est tenu à Odessa du 29 au 31 mai 2026¹⁷. Des échanges d'expériences ont été organisés afin de mettre en évidence la cohérence de l'approche entre les bassins maritimes européens pour relever les défis en matière de sécurité auxquels sont confrontées la mer Baltique et la mer Noire, notamment les atteintes à la sécurité de la navigation, les menaces pesant

¹⁴ <https://www.cor.europa.eu/fr/nos-travaux/les-avis/cdr-2757-2025>.

¹⁵ <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2026/04/23/council-finalises-90-billion-support-loan-to-ukraine/>.

¹⁶ <https://crimea-platform.org/en/news/third-black-sea-security-conference-of-the-international-crimea-platform-begins-in-moldova/>; <https://mfa.gov.md/en/content/republic-moldova-host-third-edition-black-sea-security-conference-under-auspices>.

¹⁷ <https://odesaforum.org/>.

sur la sûreté maritime, les tactiques hybrides, y compris la guerre électronique, et les interférences affectant les systèmes de navigation (falsification et brouillage de signaux). Davantage d'échanges entre experts permettront le partage d'expériences entre les bassins de la mer Baltique et de la mer Noire, en mettant l'accent sur la préparation et la résilience civiles¹⁸ et sur la lutte contre la flotte fantôme et les activités hybrides russes.

INITIATIVE PHARE 1: sûreté maritime de la mer Noire

Depuis l'adoption de l'approche stratégique de l'Union européenne à l'égard de la région de la mer Noire en mai 2025, la Bulgarie et la Roumanie ont élaboré conjointement un concept pour la mise en place d'une plateforme régionale pour la sûreté maritime de la mer Noire (également appelée la «plateforme»). La plateforme est conçue comme une structure de réseau collaboratif interinstitutionnelle, dirigée par des civils et détenue au niveau régional, co-initiée et coordonnée conjointement par les deux pays et soutenue par l'UE. Elle vise à améliorer l'appréciation de la situation maritime et la résilience régionale, à faciliter la coopération et le renforcement des capacités en matière de sûreté maritime, à protéger les infrastructures critiques et à lutter contre les menaces hybrides complexes, à renforcer la sûreté environnementale et à élaborer une évaluation commune des menaces à l'appui des scénarios de crise civile. La plateforme exploitera et analysera de multiples sources de données afin de soutenir une prise de décision éclairée et en temps utile par les États membres littoraux et l'UE, tout en recherchant un engagement accru des autres États membres de l'UE et la participation des principaux partenaires régionaux (dans un premier temps, la Turquie, l'Ukraine et la Moldavie). Une attention particulière sera accordée à l'intégration des capacités de surveillance et de suivi des États participants, ainsi qu'à la garantie de l'interopérabilité et des liens avec les réseaux de l'UE, tels que l'environnement commun de partage de l'information (CISE) mis en œuvre par l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM). La plateforme contribuera également à protéger les infrastructures maritimes critiques dans la région de la mer Noire de manière cohérente et coordonnée et offrira une meilleure visibilité et une plus grande prévisibilité dans un contexte de sécurité en mutation. Par la suite, une liaison et une coordination étroites seront recherchées avec d'autres plateformes régionales, des groupes de lutte contre les mines et des structures exploitées par les partenaires de la mer Noire, par exemple le centre national conjoint de sécurité maritime (JMSC) à Odessa (Ukraine). L'initiative de lutte contre les mines dans la mer Noire, mise en place par la Turquie, la Roumanie et la Bulgarie, constitue la principale garantie contre les mines dérivantes et joue donc un rôle essentiel pour maintenir ouvertes et sécuriser les lignes maritimes de communication, notamment pour les flux de transport de céréales à destination et en provenance d'Ukraine.

3.1. Coopération en matière de déminage et de sûreté, de défense et de sécurité maritimes

Pour soutenir la sûreté et la sécurité maritimes en mer Noire, la mission de conseil de l'UE (EUAM) en Ukraine a contribué à la mise en place du **centre national conjoint de sûreté maritime (JMSC) à Odessa**. Le JMSC vise à améliorer la coordination interadministrations et à renforcer les capacités opérationnelles de l'Ukraine en matière d'opérations de sûreté maritime en mer Noire. La première réunion du comité directeur au niveau ministériel concernant la mise en place du JMSC a eu lieu le 26 février 2026. Elle a été suivie d'une deuxième réunion le 6 mai 2026, au cours de laquelle le comité directeur a approuvé le concept d'opération. Organisées par

¹⁸ Manifestation parallèle aux Macro-Regional and Sea Basins Strategies Days (Journées des stratégies macrorégionales et des bassins maritimes), Bruxelles, les 8 et 9 juillet 2026.

l'EUAM, ces réunions ont rassemblé les ministères et agences ukrainiens chargés de la sûreté maritime, l'International Maritime Capability Coalition (coalition internationale des capacités maritimes) et la représentation de l'OTAN auprès de l'Ukraine. Le JMSC permettra à l'Ukraine de s'intégrer dans les cadres de coopération européens.

En février 2026, l'UE a adopté le **plan d'action relatif à la sûreté des drones et des systèmes antidrones**¹⁹, qui comprend des actions pilotes visant à améliorer l'appréciation de la situation maritime et le déploiement de capacités de détection sous-marines afin de mieux protéger les infrastructures maritimes critiques en mer Noire et en mer Baltique.

À la suite de l'approbation par le Conseil, en février 2026, de l'assistance financière à la Roumanie et à la Bulgarie au titre de l'instrument SAFE et de la signature des accords de prêt, environ 20 milliards d'EUR seront mis à la disposition de ces États membres pour combler les lacunes critiques en matière de capacités, soutenant ainsi la sécurité dans la région de la mer Noire.

Le prêt de soutien à l'Ukraine, doté d'une enveloppe de 90 milliards d'EUR, dont 60 milliards d'EUR prévus pour couvrir les besoins les plus urgents du pays en matière de capacités industrielles dans le domaine de la défense en 2026 et 2027, constitue un pilier important pour la sécurité en mer Noire. En mars 2026, l'UE a approuvé une allocation d'environ 6 milliards d'EUR pour des drones fabriqués en Ukraine et destinés à l'Ukraine.

Dans le cadre du soutien de l'UE à l'Ukraine dans le domaine de la **protection des infrastructures critiques**, un atelier sur la sécurité des infrastructures critiques a été organisé en février 2026. À l'aide de l'instrument TAIEX, l'Ukraine travaille à la transposition de la directive sur la résilience des entités critiques. Un appel à propositions, lancé au titre du Fonds pour la sécurité intérieure et portant sur la résilience des infrastructures critiques avec un budget de 15 millions d'EUR, a été ouvert aux participants ukrainiens.

À la suite de l'adoption du **plan d'action sur la sécurité des câbles**²⁰ en février 2025 et de la publication du «Report on Security and Resilience of EU Submarine Cable Infrastructures» (rapport sur la sécurité et la résilience des infrastructures de câbles sous-marins de l'UE), une cartographie et une évaluation coordonnée à l'échelle de l'UE des risques liés aux infrastructures de câbles sous-marins²¹ ont été approuvées en octobre 2025 par le groupe informel d'experts sur des infrastructures de câbles sous-marins sûres et résilientes. Le rapport souligne l'importance d'élaborer une approche coordonnée avec la Turquie pour favoriser et préserver la sécurité, la stabilité et la connectivité dans la région de la mer Noire.

En février 2026, l'UE a publié la **boîte à outils pour la sécurité des câbles**²², qui recommande des mesures d'atténuation pour faire face aux scénarios de risque

¹⁹ <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/library/action-plan-drone-and-counter-drone-security>.

²⁰ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:52025JC0009>.

²¹ <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/library/report-security-and-resilience-eu-submarine-cable-infrastructures>.

²² <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/library/submarine-cable-security-toolbox-and-cable-projects-european-interest>.

recensés dans le rapport susmentionné et propose de faire de la mer Noire un domaine prioritaire pour les projets de câbles d'intérêt européen (PCIE). La Commission européenne a lancé un premier appel à hauteur de 10 millions d'EUR pour financer des pôles régionaux de câbles bénéficiant à tous les bassins maritimes autour de l'UE, y compris la mer Noire. Les zones PCIE seront prioritaires dans les prochains appels à propositions du volet numérique du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE)²³.

Dans le cadre du Fonds européen de la défense 2026, l'UE a l'intention de soutenir les systèmes maritimes semi-autonomes ainsi que la protection à plusieurs niveaux des infrastructures critiques des fonds marins. Une fois disponibles, les capacités développées pourraient être mises à profit pour soutenir la sécurité régionale.

Afin de limiter les menaces et les risques posés par la **flotte fantôme russe**, y compris en mer Noire, l'UE a imposé des **sanctions** à l'encontre de 632 navires et de plus de 60 acteurs facilitant ces activités²⁴ à ce jour. Elle poursuit son dialogue avec d'autres pays pour les encourager à radier ces navires de leur registre et les sensibiliser aux risques environnementaux et aux coûts associés à d'éventuelles répercussions. Au sein de l'Organisation maritime internationale (OMI), l'UE s'emploie également à faire avancer les travaux sur les cadres réglementaires, en **prenant des mesures par rapport au transport maritime non conforme aux normes** et en instaurant une obligation de déclaration des navires ainsi que des certificats de responsabilité civile.

L'UE a **renforcé la capacité de l'Europe en matière de déminage maritime**, d'atténuation des risques environnementaux et de protection des infrastructures maritimes critiques, tout en soutenant la future coopération régionale en matière de remise en état du milieu marin après un conflit. Le pacte européen pour l'Océan de 2025 comprend une action phare en faveur d'une stratégie globale d'élimination des munitions non explosées (MNE), débutant en mer Baltique et en mer du Nord et s'étendant à la mer Noire, en utilisant des technologies avancées de détection et d'élimination. Les Pays-Bas et la Belgique ont fait don de sept navires de lutte contre les mines à la Bulgarie en 2025 dans le but de renforcer la sûreté maritime en mer Noire.

L'UE renforce actuellement le déploiement de **technologies et de méthodes pour le nettoyage à grande échelle des MNE déversées en mer**. Alors que les efforts actuels portent sur la mer Baltique, une approche similaire en matière de nettoyage à grande échelle des MNE peut être appliquée à la mer Noire, dès que les conditions de sécurité le permettront. Grâce à des initiatives qu'elle finance, notamment le projet CAMMera soutenu par le Parlement européen, l'UE met au point et teste des technologies innovantes pour la détection et la réparation en toute sécurité des munitions immergées. Lors d'un atelier organisé en janvier 2026 à Sofia, des experts des États membres de l'UE, des organisations régionales et des instituts de recherche ont évalué la possibilité de transférer vers la mer Noire et d'autres bassins maritimes des solutions technologiques et les enseignements tirés de l'expérience opérationnelle. L'UE a continué de soutenir l'Ukraine dans ses efforts de déminage avec la remise

²³ <https://digital-strategy.ec.europa.eu/fr/activities/cef-digital>.

²⁴ <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2026/04/23/russia-s-war-of-aggression-against-ukraine-20th-round-of-stern-eu-sanctions-hits-energy-military-industrial-complex-trade-and-financial-services-including-crypto/>.

aux autorités ukrainiennes, en février 2026, du cinquième lot de chiens détecteurs de mines formés par l'UE.

3.2. Améliorer la mobilité militaire et les infrastructures à double usage

En novembre 2025, la Commission et la haute représentante ont présenté le **train de mesures sur la mobilité militaire**²⁵, qui consiste en une communication conjointe et une proposition de règlement visant à assurer le déplacement fluide des troupes, des équipements et des moyens militaires dans l'ensemble de l'UE. En collaboration avec les États membres et avec le soutien de l'état-major de l'Union européenne, la Commission a recensé 500 projets de «points névralgiques» nécessitant des investissements urgents afin d'adapter les quatre corridors de mobilité militaire prioritaires²⁶ aux besoins militaires et de rendre le réseau plus résilient. Ces projets portent notamment sur le renforcement des ponts, l'élargissement des tunnels et l'augmentation de la capacité des ports et des aéroports. La Commission se coordonne avec les États membres pour veiller à ce que les investissements soient mis en œuvre rapidement et de manière cohérente sur l'ensemble des corridors. Ces efforts sont également cohérents avec un nouvel axe de travail de l'UE consistant à soutenir les industries à double usage en Ukraine.

Quatre des neuf corridors de transport européens du RTE-T s'étendent déjà à l'Ukraine et l'un d'entre eux à la Moldavie, et une première série d'**investissements importants dans les infrastructures à double usage** est en cours. Parallèlement, des travaux préparatoires sont en cours pour déployer l'écartement nominal de voie standard européen sur les corridors de transport européens reliant la Moldavie et l'Ukraine aux États membres de l'UE.

3.3. Lutter contre les menaces hybrides

Le paysage sécuritaire de la région de la mer Noire est également marqué par une augmentation sans précédent des menaces hybrides. La Russie a continué de déployer des moyens très divers destinés à déstabiliser les processus démocratiques, à éroder la confiance du public, à dégrader les infrastructures critiques, à sonder les vulnérabilités et à évaluer les capacités de réaction.

L'UE reste déterminée à imposer des coûts aux acteurs malveillants en recourant au régime de sanctions²⁷ contre les activités déstabilisatrices de la Russie. À partir d'avril 2026, le Conseil a étendu les mesures restrictives à 69 personnes et 19 entités identifiées pour leur rôle dans la manipulation de l'information à grande échelle. En outre, le **régime de sanctions de l'UE applicable aux cyberattaques**²⁸ est rigoureusement mis en œuvre, des mesures restrictives étant actuellement appliquées à 19 personnes et 74 entités.

En outre, l'UE a adapté ses mécanismes de réaction à l'évolution du panorama de la menace et à la **lutte contre les opérations hostiles visant à compromettre l'intégrité électorale** et les processus démocratiques. En Moldavie, elle soutient les

²⁵ https://defence-industry-space.ec.europa.eu/eu-defence-industry/military-mobility_en?prefLang=fr.

²⁶ https://transport.ec.europa.eu/transport-themes/military-mobility_fr.

²⁷ <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/sanctions-against-russia-hybrid-threats/>.

²⁸ <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/sanctions-against-cyber-attacks/>.

efforts nationaux visant à protéger les processus démocratiques du pays contre l'ingérence de la Russie. Elle a également renforcé activement son soutien à la résilience démocratique et institutionnelle en Arménie dans la perspective des élections de juin. Dans ces deux pays, l'une des principales réalisations de l'UE a été le déploiement de ses équipes d'intervention rapide en cas de menaces hybrides, qui ont fourni aux autorités nationales un soutien consultatif technique et stratégique sur mesure et à court terme en matière de renforcement de l'intégrité électorale.

Le soutien direct aux pays partenaires de la mer Noire par l'intermédiaire des **missions relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC)** reste un vecteur essentiel du renforcement de la résilience, tout en contribuant à la sécurité régionale. La mission de partenariat de l'Union en Moldavie a soutenu les efforts déployés par les autorités moldaves pour garantir l'intégrité démocratique lors des élections de 2025 et continue de mettre l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles à long terme en vue de renforcer la résilience du pays. De même, en Ukraine, l'EUAM étend son soutien aux autorités ukrainiennes afin de lutter contre les menaces hybrides en fonction de l'évolution des besoins, y compris dans le domaine maritime, en soutenant le développement du centre national conjoint de sûreté maritime (JMSC). L'EUAM Ukraine a fourni une expertise spécifique en matière de **cybersécurité maritime** en mer Noire et dans le corridor du Danube lors du deuxième forum *Rebuilding Ukraine*, qui s'est tenu en décembre 2025.

La **mission de partenariat de l'Union en Arménie** est la plus récente mission PSDC civile de l'UE²⁹. Elle a été instaurée le 21 avril 2026 dans le but de renforcer la résilience démocratique du pays et sa capacité à gérer des crises à long terme. Cette mission aidera l'Arménie à faire face à des menaces à plusieurs niveaux telles que les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, les cyberattaques et les flux financiers illicites.³⁰

L'initiative régionale **CyberEast+** a continué de renforcer la cyberrésilience dans les pays de la mer Noire et du partenariat oriental, en soutenant l'alignement sur la directive SRI 2³¹, en dispensant des formations sur mesure et en renforçant les capacités, ainsi qu'en organisant des exercices de simulation et des ateliers pour lutter contre les cybermenaces, la désinformation et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, y compris dans des contextes électoraux.

En **Arménie**, l'UE a organisé une série d'ateliers et d'événements TAIEX à l'intention des représentants des institutions publiques et a renforcé son soutien à la société civile locale et aux médias indépendants dans leurs efforts de lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger.

Lors du Conseil de partenariat UE-Arménie de décembre³², une **nouvelle initiative régionale** a été lancée pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger et la désinformation dans le voisinage

²⁹ <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2026/04/21/armenia-eu-establishes-a-new-civilian-mission-to-contribute-strengthening-the-country-s-resilience/>.

³⁰ <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2026/04/21/armenia-eu-establishes-a-new-civilian-mission-to-contribute-strengthening-the-country-s-resilience/>.

³¹ Directive (UE) 2022/2555, JO L 333 du 27.12.2022, p. 80, <http://data.europa.eu/eli/dir/2022/2555/2022-12-27>.

³² <https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/international-ministerial-meetings/2025/12/02/>.

oriental en renforçant les capacités de la société civile et des médias indépendants à s'engager dans la communication stratégique et à promouvoir l'éducation aux médias parmi les citoyens.

Une **mesure régionale d'aide exceptionnelle pour les interventions rapides de l'UE** a été instituée au début de l'année 2026 pour soutenir les pays partenaires exposés à des menaces hybrides, en particulier en Europe et en Asie centrale, en s'appuyant sur des modèles d'aide efficaces mis au point pour l'Ukraine, tout en continuant à la soutenir. Une aide est déjà apportée à la Moldavie au titre du nouveau cadre. Au moyen de ces initiatives et d'autres actions, l'UE continue de développer une approche englobant l'ensemble de la société en encourageant les partenariats entre les institutions publiques, la société civile, le monde universitaire et les médias, tant au sein des pays que dans l'ensemble de la région, afin de contribuer à garantir une résilience durable face aux menaces hybrides.

En Moldavie, l'UE a apporté une capacité d'intervention rapide en matière de cybersécurité et de sécurité intérieure (y compris par la fourniture d'équipements appropriés). Au cours des récents **cycles électoraux**, cette capacité d'intervention rapide a joué un rôle déterminant dans la protection des processus démocratiques du pays contre les ingérences hybrides. En outre, l'UE a mobilisé des moyens d'intervention rapide pour soutenir les médias indépendants et continue d'œuvrer au renforcement des capacités de communication stratégique de la Moldavie.

Toujours en Moldavie, l'UE soutient les efforts nationaux visant à protéger les processus démocratiques du pays contre l'ingérence russe, notamment par l'activité d'une nouvelle plateforme régionale de l'Observatoire européen des médias numériques (EDMO), qui aide la Moldavie et d'autres pays à détecter et à analyser les campagnes de manipulation et de désinformation, en particulier la désinformation russe.

Grâce à des mesures d'intervention rapide, l'UE soutient la résilience de l'Ukraine face à la guerre d'agression menée par la Russie et aux menaces hybrides, en renforçant notamment la sécurité et la sûreté intérieures et civiles ainsi que les capacités de communication stratégique du pays.

3.4. Lutter contre la criminalité organisée et les trafics

La Commission, en coopération avec l'Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), a fourni un soutien juridique et stratégique en matière de dépistage, de saisie et de confiscation des avoirs d'origine criminelle. Elle a contribué aux réformes législatives (notamment en Ukraine et en Moldavie), encouragé la réutilisation, au bénéfice de la société, des avoirs d'origine criminelle confisqués et renforcé les compétences des praticiens grâce à la formation et au mentorat fondé sur des cas concrets. Dans le cadre du projet régional «Formation et partenariat opérationnel contre la criminalité organisée» (TOPCOP II), le CEPOL³³ a soutenu la coopération structurée et les capacités répressives au moyen d'ateliers et de formations sur la gestion opérationnelle, le renseignement de source ouverte, le

³³ CEPOL est l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs.

trafic de migrants et la contrefaçon. Le réseau de soutien de l'**EMPACT**³⁴, composé d'experts d'Europol et de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), a soutenu le développement du renseignement stratégique, en introduisant des approches analytiques avancées et de nouvelles sources de données telles que les renseignements sur les déplacements. En partenariat avec Europol, dans le cadre du projet financé par l'UE consacré à la lutte contre la criminalité organisée dans les pays du Partenariat oriental, la Commission a continué d'intégrer davantage les partenaires orientaux dans l'EMPACT, en renforçant les capacités opérationnelles, en répondant aux principales priorités en matière de criminalité, y compris la cybercriminalité, et en soutenant les enquêtes sur les crimes de guerre en Ukraine.

Par l'intermédiaire de l'EUAM Ukraine, l'UE a continué d'aider les autorités ukrainiennes à renforcer la coopération interadministrations et les capacités d'analyse afin de **lutter contre la grande criminalité organisée, d'améliorer la gestion intégrée des frontières** conformément aux normes de l'UE, d'optimiser la coordination transfrontière avec les pays voisins et de s'attaquer au trafic illicite d'armes à feu au moyen d'un renforcement ciblé des capacités et de conseils stratégiques. L'EUAM Ukraine a soutenu la coordination opérationnelle transfrontière au moyen de réunions trilatérales trimestrielles entre les autorités frontalières et douanières ukrainiennes, roumaines et moldaves, contribuant ainsi à renforcer la coopération contre la criminalité organisée transfrontière.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'Union en matière de drogue³⁵, qui énonce que la Commission étudiera les possibilités de coopération avec les pays candidats en matière de sûreté portuaire, la Commission a invité, entre autres pays tiers, l'Ukraine et la Moldavie en qualité d'observateurs à son atelier d'experts sur la sûreté portuaire dans les petits ports maritimes et les ports intérieurs organisé en février 2026 dans le cadre du partenariat public-privé (PPP) de l'alliance des ports européens. En outre, la Commission a partagé ses points de vue sur la sûreté portuaire issus du PPP de l'alliance des ports européens lors d'une réunion d'experts de la Commission du Danube en avril 2026.

4. PILIER 2: CROISSANCE ET PROSPERITE GRACE A UNE MEILLEURE CONNECTIVITE

La stratégie de la mer Noire a adopté le programme de connectivité transrégional en tant qu'initiative stratégique à long terme visant à faciliter la diversification des routes commerciales pour s'éloigner des dépendances à haut risque, en rendant la connectivité plus intégrée, plus rentable et plus rapide. Conformément à la stratégie, la Commission a fait progresser les efforts visant à renforcer le commerce, les investissements et la connectivité. Le programme phare de connectivité transrégionale est essentiel pour stimuler la compétitivité des économies des pays de la mer Noire et approfondir l'intégration régionale.

³⁴ L'EMPACT (plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles) est une initiative permanente de l'UE en matière de sécurité qui réunit les États membres, les agences de l'UE (comme Europol) et les partenaires internationaux pour lutter contre la grande criminalité organisée.

³⁵ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:52025DC0743>.

4.1. Renforcer la connectivité et la sécurité énergétique

Le dialogue politique soutenu a débouché sur un soutien politique fort en faveur du programme de connectivité transrégionale entre les pays partenaires et les États membres de l'UE, mobilisant les parties prenantes autour de la nécessité de coordonner et d'accélérer la mise en œuvre d'actions concrètes. Grâce à des efforts conjoints, cette initiative phare a bien progressé dans la formalisation d'une coopération régionale structurée assortie de priorités claires.

INITIATIVE PHARE 2: programme de connectivité

En tant que point de passage essentiel reliant l'Europe à la Turquie, au Caucase du Sud, à l'Asie centrale et au-delà, la région de la mer Noire joue un rôle clé dans la sécurité européenne et mondiale, le commerce international, l'énergie, les matières premières critiques et la sécurité alimentaire. La région dispose d'un important potentiel inexploité pour le développement économique et est traversée par des voies de transit stratégiques. Le renforcement de la coopération régionale et la consolidation des liens économiques devraient contribuer à la compétitivité de la région et de l'UE. À cette fin, le programme de connectivité vise à exploiter pleinement le potentiel du corridor de transport transcaspéen dans le domaine des transports, y compris la facilitation des échanges, et à améliorer les liaisons énergétiques et numériques. Depuis l'adoption de la stratégie, la Commission s'est employée à déployer cette initiative phare. Des progrès significatifs ont été accomplis en ce qui concerne l'amélioration et la coordination de la planification des investissements à l'appui du programme de connectivité:

- La Commission a publié une **méta-étude en février 2026** afin de consolider les recommandations sur les investissements prioritaires et les réformes réglementaires nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle du programme de connectivité. Cette analyse complète, réalisée dans le cadre du programme EU4Digital³⁶, a passé en revue de multiples études et plus de 200 projets d'investissement en cours ou prévus, et a recensé les domaines dans lesquels des investissements sont nécessaires pour renforcer les transports, le commerce, l'énergie et les connexions numériques le long du corridor de transport transcaspéen. L'analyse met en évidence les principaux tronçons du corridor où les infrastructures des pays voisins font défaut, sont obsolètes ou ne sont pas adaptées aux volumes actuels, fournissant ainsi une base de référence stratégique pour définir, en collaboration avec les pays partenaires et les institutions financières internationales (IFI), les priorités d'investissement. Des orientations pratiques sur les investissements et les mesures réglementaires nécessaires («connectivité douce») donneront aux gouvernements et au secteur privé une vision claire des domaines dans lesquels leurs capitaux peuvent faire la plus grande différence dans la construction d'infrastructures modernes et fiables.
- S'appuyant sur les conclusions de la réunion ministérielle sur la sécurité et la connectivité transrégionales qui s'est tenue en octobre 2025³⁷, la Commission a intensifié son engagement bilatéral au moyen d'une série de **missions techniques de haut niveau dans des pays partenaires**, dont la Turquie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Ces échanges visent à renforcer la coopération en matière de stabilité et de connectivité régionales, y compris les investissements prioritaires.

³⁶ https://enlargement.ec.europa.eu/meta-study-advancing-cross-regional-connectivity-agenda_fr.

³⁷ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_25_2452.

- En consultation avec les pays partenaires, la Commission a conçu une **plateforme de coordination**, qui se concentrera sur les pays partenaires de la mer Noire et du Caucase du Sud et fonctionnera en synergie avec le cadre de coopération existant englobant l'Asie centrale. Tant les acteurs du secteur public que ceux du secteur privé ont confirmé la nécessité d'un tel mécanisme de coordination lors du forum des investisseurs consacré au corridor de transport transcasprien et à la connectivité qui s'est tenu à Tachkent en novembre 2025³⁸. La plateforme du programme de connectivité, lancée le 23 juin 2026, orientera les efforts collectifs, optimisera les réserves de projets et garantira l'efficacité des initiatives de connectivité matérielle et immatérielle.

Les récents accords multilatéraux ont renforcé la connectivité et la sûreté maritime. En décembre, la Grèce, la Bulgarie et la Roumanie ont mis en place la plateforme du corridor mer Noire – mer Égée³⁹. En mars 2026, la Roumanie, la Moldavie et l'Ukraine ont accepté de continuer à collaborer sur le plan d'action pour le Danube 2.0, créé dans le cadre de **l'initiative de la Commission européenne relative aux corridors de solidarité**⁴⁰. Cette initiative optimise la sécurité de la navigation, la communication portuaire et l'échange d'informations et atténue les perturbations du trafic mer Noire – Danube. Afin de soutenir le fonctionnement des corridors de solidarité, le MIE a fourni un financement supplémentaire en 2025⁴¹. La réhabilitation des chemins de fer et des routes est facilitée en Moldavie dans le cadre des projets «Global Gateway»⁴². La mise en œuvre de projets d'infrastructure dans le cadre du RTE-T élargi⁴³ devrait également contribuer à libérer tout le potentiel économique du corridor de transport transcasprien. Le plan d'action indicatif d'investissements dans le RTE-T a été mis à jour en décembre 2025 pour la Moldavie et l'Ukraine.

Plusieurs projets d'interconnexion électrique entre l'UE et l'Ukraine et la Géorgie ont été inclus dans la deuxième liste de projets d'intérêt commun et de projets d'intérêt mutuel⁴⁴ (PIC/PIM) au titre du règlement sur les réseaux transeuropéens d'énergie (RTE-E)⁴⁵. Par l'intermédiaire du groupe à haut niveau sur la connexion énergétique pour l'Europe centrale et du Sud-Est⁴⁶, la Commission continue de promouvoir

³⁸ https://enlargement.ec.europa.eu/news/trans-caspian-transport-corridor-and-connectivity-investors-forum-eu-advances-cross-regional-2025-11-27_fr.

³⁹ https://transport.ec.europa.eu/news-events/news/greece-bulgaria-and-romania-strengthen-cooperation-key-transport-links-2025-12-04_fr.

⁴⁰ https://transport.ec.europa.eu/ukraine/eu-ukraine-solidarity-lanes_fr.

⁴¹ https://transport.ec.europa.eu/news-events/news/eu-support-better-transport-connections-eastern-europe-ukraine-and-moldova-2025-11-07_fr.

⁴² <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-16415-2025-INIT/en/pdf>.

⁴³ https://transport.ec.europa.eu/transport-themes/infrastructure-and-investment/trans-european-transport-network-ten-t/tentec-information-system-and-ten-t-map-library/ten-t-maps-indicative-extension-neighbouring-countries_fr.

⁴⁴ Le statut de PIC/PIM permet aux projets de bénéficier de procédures d'autorisation accélérées, d'une visibilité accrue auprès des investisseurs et d'être éligibles à un financement de l'UE au titre du «mécanisme pour l'interconnexion en Europe».

⁴⁵ Le projet d'acte délégué a été publié le 1^{er} décembre 2025, avec une période de contrôle du Conseil de l'UE et du Parlement européen allant jusqu'au 1^{er} avril 2026. https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=PI_COM%3AC%282025%298144&qid=1766157187792.

⁴⁶ https://energy.ec.europa.eu/topics/infrastructure/high-level-groups/central-and-south-eastern-europe-energy-connectivity_fr.

l'intégration énergétique régionale, en maintenant la surveillance des projets prioritaires en Ukraine, en Moldavie, en Roumanie et en Bulgarie.

En mars, la 12^e réunion ministérielle du conseil consultatif sur le corridor gazier sud-européen⁴⁷ et la 4^e réunion ministérielle du conseil consultatif sur l'énergie verte, qui se sont tenues à Bakou, en Azerbaïdjan, ont mis en évidence de nouvelles possibilités de coopération en matière d'énergie propre et de connectivité énergétique régionale dans le Caucase du Sud. Des représentants des gouvernements partenaires, de grandes entreprises du secteur de l'énergie, des organismes de réglementation et des IFI ont souligné le rôle crucial du corridor gazier sud-européen dans les efforts déployés par l'UE pour diversifier ses sources d'approvisionnement et réduire sa dépendance à l'égard des importations de gaz russe. En marge de la réunion ministérielle, la table ronde de haut niveau UE-Azerbaïdjan sur les investissements dans la connectivité verte a contribué à traduire la politique en possibilités d'investissement dans les trois corridors d'énergie verte, ainsi que dans les infrastructures de réseau et de transport d'électricité, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'énergie éolienne en mer.

La Commission a lancé la troisième phase du programme régional EU4Energy⁴⁸ en janvier 2026, en mettant davantage l'accent sur l'amélioration de la connectivité énergétique régionale et de la coordination des cadres réglementaires. Ces travaux soutiennent directement les mesures de la stratégie de la mer Noire visant à **combler les lacunes des cadres réglementaires** et à améliorer la convergence des cadres réglementaires et des codes de réseau.

Avec l'adoption **de la stratégie portuaire européenne et de la stratégie maritime industrielle de l'UE**⁴⁹, la Commission a fourni les outils dont ont besoin les secteurs européens du transport maritime et de la construction navale pour mener la transition vers une énergie propre, sécuriser le commerce et la défense et rester compétitifs à l'échelle mondiale. Pour atteindre ces objectifs, la Commission soutient des projets d'efficacité énergétique à grande échelle, par exemple dans le port de Constanta.

Avec le soutien du programme Interreg NEXT «Bassin de la mer Noire»⁵⁰, la Bulgarie, la Turquie et la Géorgie coopèrent pour **améliorer les performances dans le secteur de la logistique**. À la fin de l'année 2027, le projet BSB-LOGINET⁵¹, lancé récemment, vise à mettre en place un portail transfrontière d'échange d'informations logistiques.

Dans le prolongement du sommet UE-Asie centrale (avril 2025)⁵², l'UE apporte un soutien pour remédier aux goulets d'étranglement dans les ports de la mer Noire et de la mer Caspienne et réduire les coûts de transit, contribuant ainsi à accroître les

⁴⁷ https://energy.ec.europa.eu/news/press-statement-dan-jorgensen-european-commissioner-energy-and-housing-and-parviz-shahbazov-minister-2026-03-03_fr.

⁴⁸ https://energy.ec.europa.eu/topics/international-cooperation/key-partner-countries-and-regions/neighbourhood-east_fr.

⁴⁹ https://transport.ec.europa.eu/news-events/news/commission-unveils-eu-ports-strategy-strengthen-competitiveness-security-and-sustainability-european-2026-03-04_fr.

⁵⁰ <https://blacksea-cbc.net/interreg-next-bsb-2021-2027>.

⁵¹ <https://www.blacksea-cbc.net/interreg-next-bsb-2021-2027/projects/bsb00959>.

⁵² <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2025/04/04/joint-declaration-following-the-first-european-union-central-asia-summit/>.

volumes d'échanges conformément à l'objectif de la stratégie de la mer Noire consistant à **approfondir la coopération dans le domaine des matières premières critiques** et à sécuriser les chaînes d'approvisionnement. L'Arménie bénéficie actuellement d'un soutien au titre de la facilité pour les matières premières critiques (MPC)⁵³ cofinancée par l'UE. Ce dispositif vise à renforcer les partenariats mondiaux et à promouvoir les projets internationaux visant à mettre en place des chaînes de valeur durables et résilientes pour les MPC. L'Ukraine et les pays d'Asie centrale ont signé des partenariats avec l'UE dans le domaine des MPC et ont accès à cette facilité. Il restera essentiel de diversifier les voies d'importation et de sécuriser les chaînes d'approvisionnement dans l'ensemble de la mer Noire. Parallèlement, l'UE soutient les initiatives d'économie circulaire afin de gérer la demande.

Conformément aux efforts déployés pour **faire progresser les liaisons numériques et créer un environnement numérique fiable**, la Commission organisera un sommet numérique sur le programme de connectivité au cours du second semestre de 2026. Le sommet inaugural devrait réunir des ministres, des dirigeants d'entreprises numériques et les principaux investisseurs du secteur privé provenant de l'ensemble de l'UE et des pays partenaires en vue d'un échange de haut niveau sur l'avenir de la connectivité numérique régionale. Il servira de plateforme pour favoriser la coopération sur les technologies émergentes, la cybersécurité et les infrastructures numériques fiables.

4.2. Un développement intégré pour une région de la mer Noire compétitive

Des avancées importantes ont été réalisées en 2025 en ce qui concerne la mise en œuvre du programme maritime commun pour la mer Noire⁵⁴, renforçant ainsi **l'action conjointe en faveur du développement durable de l'économie bleue** sous la coordination de l'Ukraine. Parmi les principales réalisations figurent les travaux opérationnels du mécanisme d'assistance de la mer Noire et des pôles nationaux visant à offrir un soutien pratique pour atteindre les objectifs de l'économie bleue, tels que le rassemblement de la communauté régionale de l'économie bleue lors de la conférence des parties prenantes du programme maritime commun à Constanta, l'amélioration de l'accès au financement, l'échange de bonnes pratiques et le soutien au développement de projets. Des événements nationaux, consacrés notamment à la connectivité maritime (Bulgarie) et à l'aquaculture durable (Turquie), ont sensibilisé les acteurs locaux. Le groupe technique sur l'aquaculture a proposé un programme commun de suivi de l'activité aquacole. Le groupe technique sur le tourisme durable a achevé sa première année complète de fonctionnement, posant les bases d'une vision régionale à long terme pour un tourisme durable qui relierait le patrimoine culturel, l'innovation et le développement local. Dans l'ensemble de ses activités, le programme maritime commun a encouragé l'alignement des actions menées dans la région de la mer Noire sur les priorités plus larges de l'UE, notamment la mission «Restaurer notre océan et notre milieu aquatique» de l'UE et le pacte européen pour l'Océan.

Afin de faciliter la **coopération au niveau des bassins maritimes** en matière de planification de l'espace maritime, la Commission a lancé un appel à propositions en janvier 2026, financé au titre du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche

⁵³ <https://crmfacility.eu/>.

⁵⁴ <https://black-sea-maritime-agenda.ec.europa.eu/sites/default/files/2026-03/CMA%20-%202025%20implementation%20report%20compressed.pdf>.

et l'aquaculture⁵⁵. L'objectif de cet appel est de mettre au point des solutions innovantes pour les États membres de l'UE dans l'Atlantique et la mer Noire afin de relever les défis liés à la mise en œuvre, au suivi et à la révision de leurs plans issus de la planification de l'espace maritime.

Afin de **garantir une utilisation durable des ressources marines**, la Commission continue de travailler en étroite collaboration avec la Commission générale des pêches pour la Méditerranée⁵⁶ (CGPM), en mettant l'accent sur la durabilité au moyen de limites de capture et de plans de gestion pour des espèces clés telles que le turbot et le sprat. L'UE joue un rôle essentiel dans le contrôle du respect des règles, en luttant contre la pêche illicite dans le cadre de la stratégie 2030 de la CGPM. Une étape clé a été franchie lors de la session annuelle de la CGPM de 2025, lorsque le groupe de travail sur la mer Noire a été élevé au rang d'organe statutaire au sein de la CGPM, reconnaissant ainsi son rôle central de conseil sur la gestion et la conservation régionales des pêches. Pour la première fois, la CGPM a accepté de mettre en place un mécanisme visant à contrôler et à garantir le respect des mesures régionales en matière de pêche⁵⁷. En cas de non-respect des mesures régionales, la CGPM exigera des pays de la mer Méditerranée et de la mer Noire qu'ils remédient aux manquements constatés.

L'UE fournit une aide financière importante aux initiatives de la CGPM. Le projet de longue date BlackSea4Fish continue de **favoriser une collaboration scientifique efficace dans le domaine de la pêche**. En soutenant une plateforme opérationnelle multinationale inclusive rassemblant les parties prenantes du secteur de la pêche, ce projet a renforcé l'expertise et les capacités scientifiques nationales et contribue à garantir des conditions de concurrence équitables pour la gestion de la pêche. Ces efforts produisent des résultats mesurables: selon la publication de la CGPM de 2025 intitulée *The State of Mediterranean and Black Sea Fisheries*⁵⁸ (L'état des pêches en Méditerranée et en mer Noire), le pourcentage de stocks surexploités est tombé à 52 %, soit le niveau le plus bas enregistré dans la série chronologique.

Le **programme Interreg NEXT «Bassin de la mer Noire»** a également contribué **au développement et à la cohésion dans la région** au moyen de projets de coopération plurinationaux auxquels participent des organisations d'Arménie, de Bulgarie, de Géorgie, de Grèce, de Moldavie, de Roumanie, de Turquie et d'Ukraine. Depuis l'adoption de la stratégie, dix projets ont été mis en œuvre pour stimuler l'aquaculture durable et le tourisme côtier et maritime durable, améliorer la planification de l'espace maritime et renforcer la coopération avec d'autres bassins maritimes (voir les projets à l'annexe I). Par exemple, le projet INTERSMARTS est en train de remodeler le tourisme dans le bassin de la mer Noire. En collaboration avec des partenaires de Bulgarie, de Grèce, de Moldavie et de Turquie, ce projet a permis de créer un réseau transfrontière et a remporté en 2025 de multiples prix internationaux pour sa plateforme d'innovation en faveur du tourisme intelligent et

⁵⁵ <https://black-sea-maritime-agenda.ec.europa.eu/node/755>.

⁵⁶ <https://www.fao.org/gfcm/fr/>.

⁵⁷ https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/eu-leads-efforts-harmonise-fishing-rules-across-mediterranean-and-black-seas-countries-2025-11-11_fr.

⁵⁸ FAO, 2025, *The State of Mediterranean and Black Sea Fisheries 2025 (L'état des pêches en Méditerranée et en mer Noire 2025)*, Commission générale des pêches de la Méditerranée, Rome, <https://doi.org/10.4060/cd7701fr>.

de la croissance bleue. Le projet BlueDial a mis en place la plateforme multinationale BlackBlueNET, qui vise à renforcer la gouvernance maritime dans l'ensemble de la région de la mer Noire.

En outre, sous l'effet de la **communication sur les régions orientales de l'UE limitrophes de la Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine**⁵⁹ adoptée en février 2026, l'UE a renforcé son soutien à la stabilité, à la prospérité et à la résilience de ses régions frontalières orientales, y compris le long de la frontière maritime de la Roumanie et de la Bulgarie en mer Noire, en mettant l'accent sur cinq domaines prioritaires. Cette communication s'est accompagnée du premier dialogue politique annuel de haut niveau et du lancement de la «**facilité EastInvest**», une plateforme de financement spécifique qui devrait fournir au moins 28 milliards d'EUR d'investissements privés et publics dans ces régions.

Au titre d'**Horizon Europe**, le programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation, 205 millions d'EUR ont été alloués à 481 subventions dans la région de la mer Noire au cours de la période de référence. La participation des pays de la mer Noire témoigne de leur importance pour la recherche et l'innovation européennes. Le réseau opérationnel des bailleurs de fonds (y compris la Bulgarie, la Roumanie, la Géorgie, la Moldavie, la Turquie et l'Ukraine) oriente la coopération régionale dans ce domaine et veille à la mise en œuvre effective du **programme stratégique de recherche et d'innovation** (SRIA) pour la mer Noire. Parmi les faits marquants récents figure le lancement, en décembre 2025, d'appels spécifiques dans le cadre du programme de travail de l'UE «Restaurer notre océan et notre milieu aquatique d'ici à 2030» pour la période 2025-2026.

La plateforme «**jumeau numérique de la mer Noire**», lancée en 2025 dans le cadre des projets DOORS⁶⁰ et BRIDGE-BS⁶¹ financés par l'UE et mise au point en coopération avec les principales parties prenantes régionales⁶², intègre des données multisources en temps réel et des modèles de dynamique marine améliorés par l'IA. Elle permet aux utilisateurs de prévoir les effets du changement climatique et des facteurs de stress environnementaux, favorisant ainsi une prise de décision plus éclairée et fondée sur des données probantes.

Le Centre commun de recherche (JRC) est un fournisseur essentiel d'orientations méthodologiques et de soutien analytique pour les politiques d'innovation dans la région de la mer Noire, notamment en Ukraine, en Moldavie et en Turquie. En février 2026, un atelier réunissant des représentants des économies de tous les pays candidats a été organisé pour transformer la vision stratégique de la spécialisation intelligente en actions concrètes de coopération transfrontière, en renforçant l'écosystème de l'innovation dans la région et en favorisant son intégration économique avec l'UE.

⁵⁹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52026DC0082>.

⁶⁰ <https://cordis.europa.eu/project/id/101000518/fr>.

⁶¹ <https://cordis.europa.eu/project/id/101000240/fr>.

⁶² Commission européenne: direction générale de la recherche et de l'innovation et Kluckner, S. (dir.), *Connecting the DOTs — An exploratory study of global activities and collaboration potential for Digital Ocean Twins*, 2025, <https://data.europa.eu/doi/10.2777/2375732>.

5. PILIER 3: PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, RESILIENCE ET PREPARATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, PROTECTION CIVILE

L'UE est engagée en faveur du développement durable et de la préparation dans la région de la mer Noire et renforce la protection de l'environnement, la résilience au changement climatique et la protection civile.

INITIATIVE PHARE 3: préparation des communautés côtières et des secteurs de l'économie bleue

Les communautés côtières de la mer Noire sont confrontées aux effets du changement climatique, à la dégradation de l'environnement et, dans certaines zones, à des menaces pour la sécurité en raison des activités militaires en cours. Ensemble, ces pressions nuisent à la stabilité régionale et mettent à rude épreuve les moyens de subsistance locaux. Parallèlement, le riche patrimoine naturel et culturel de ces régions offre un important potentiel de croissance durable et d'innovation. Afin de contribuer à relever les défis et à saisir les occasions, la Commission a adopté, le 10 juin 2026, deux stratégies spécifiques, l'une pour les îles de l'UE et l'autre pour les communautés côtières de l'UE⁶³. Dans le cadre de plusieurs projets, des mesures visant à améliorer la préparation sont mises en œuvre sur le terrain.

L'UE soutient les travaux visant à **surveiller et à évaluer les dommages environnementaux croissants que la Russie continue d'infliger en conséquence de sa guerre d'agression contre l'Ukraine**. En 2025-2026, le projet «European Union for Environmental Monitoring in the Black Sea»⁶⁴ (L'Union européenne pour la surveillance environnementale en mer Noire) a consisté à procéder à un échantillonnage afin d'observer les incidences de la marée noire du détroit de Kertch en décembre 2024 et de la destruction du barrage de Nova Kakhovka en juin 2023. Bien que l'échantillonnage soit difficile et limité, l'analyse des données collectées a permis d'obtenir des renseignements sur les effets immédiats et à plus long terme de la guerre sur l'environnement, la santé et l'économie. Une table ronde régionale sur la pollution liée à la guerre, qui s'est tenue en juin 2025 sous la coordination du programme maritime commun par l'Ukraine, visait à recenser les priorités en matière de surveillance et d'atténuation, tout en favorisant la coopération régionale.

L'UE a **renforcé le partage et l'analyse des données** afin d'étendre la surveillance conjointe de l'environnement de la mer Noire. Ses activités comprennent notamment la maintenance de la plateforme Black Sea e-data⁶⁵ (plateforme sur les données environnementales de la mer Noire), qui couvre la plupart des descripteurs requis par la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin» de l'UE et contient des séries de données pluriannuelles. La désignation de la Moldavie⁶⁶ et de l'Ukraine⁶⁷ en tant que pays coopérant avec l'Agence européenne pour l'environnement en 2026 marque une nouvelle étape prometteuse dans l'amélioration de la coopération environnementale

⁶³ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_26_1318.

⁶⁴ <https://emblasproject.org/>.

⁶⁵ <https://blackseadb.org/>.

⁶⁶ <https://www.eea.europa.eu/fr/newsroom/news/eea-and-eionet-welcome-moldova-as-a-cooperating-country/>

⁶⁷ <https://www.eea.europa.eu/fr/newsroom/news/eea-and-eionet-welcome-ukraine-as-a-cooperating-country>.

régionale et de l'UE. La Commission **a contribué à tirer parti des nouvelles technologies** pour relever les défis climatiques et environnementaux. Début 2026, l'aide de l'UE a permis de fournir à l'Ukraine des équipements d'analyse avancés pour évaluer la qualité de l'eau et la présence de microplastiques. Les travaux visant à déployer des techniques innovantes telles que l'analyse et la modélisation de l'ADN environnemental (eDNA) se sont poursuivis.

Pour **renforcer davantage la coopération et la gouvernance régionales en matière d'environnement**, la Commission a poursuivi ses travaux relatifs à la convention de Bucarest sur la protection de la mer Noire. Le secrétariat permanent de la Commission de la mer Noire a participé activement à la gouvernance de diverses initiatives financées par l'UE. L'objectif stratégique de l'UE d'adhérer à cette convention reste valable.

La Commission, en coopération avec l'AESM, a continué d'aider les pays partenaires de la mer Noire **à prévenir et à réduire la pollution marine**. En septembre, plusieurs pays de la mer Noire ont participé à un exercice de lutte contre la pollution par les hydrocarbures organisé par la Turquie. L'AESM a mobilisé son navire d'intervention en cas de marée noire «Aktea II» et d'autres équipements spécialisés. L'autorité portuaire maritime ukrainienne a reçu des équipements pour renforcer ses capacités d'intervention d'urgence. L'AESM a également apporté son soutien à la ratification, à la mise en œuvre et à l'application des conventions maritimes internationales ainsi qu'à la mise en œuvre de l'acquis de l'UE.

Au total, 34 projets Interreg NEXT «Bassin de la mer Noire» d'une valeur de près de 38 millions d'EUR (environ 34 millions d'EUR de financement de l'UE) contribuant au pilier 3 ont été exécutés ou lancés au cours de la période de référence. Parmi les actions clés figurent: AIRQUEST, qui met au point un système intégré de surveillance de la qualité de l'air dans l'ensemble de la région, combinant la surveillance par satellite et la surveillance terrestre; MACRO CLEAN, qui a publié un guide méthodologique pour la conversion des macroalgues marines en engrais et bioplastiques; et LEARN4SEA, qui a aidé la Bulgarie et la Turquie à mettre en place des centres d'information environnementale.

La Commission a consacré des ressources à **la promotion d'initiatives conjointes qui améliorent la résilience environnementale et climatique, y compris la résilience dans le domaine de l'eau**. Au cours de la période 2025-2026, des programmes régionaux tels que EU4Climate Resilience⁶⁸ ont mis en avant des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique. La ville de Cantemir et la municipalité de Ceadâr-Lunga, en Moldavie, ont reçu des subventions pour des actions pilotes visant à renforcer la résilience locale aux effets climatiques. En Arménie, ces subventions bénéficient aux municipalités de Gavar et de Tashir. Le projet Interreg BRIGHT aide les acteurs locaux en Bulgarie, en Géorgie, en Moldavie et en Turquie à mettre en œuvre des actions en matière d'énergie et de climat conformes aux objectifs climatiques de l'UE à l'horizon 2050.

La **stratégie européenne pour la résilience dans le domaine de l'eau**⁶⁹ a été adoptée en juin 2025 et a proposé une approche proactive pour restaurer et protéger les cycles de l'eau de la source à la mer, construire une économie intelligente dans le domaine

⁶⁸ <https://eu4climate.eu/>.

⁶⁹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:52025DC0280>.

de l'eau et préserver la sécurité de l'eau pour tous afin de garantir la durabilité et la résilience. Un soutien à l'action stratégique sur la résilience dans le domaine de l'eau est fourni, par exemple, par l'intermédiaire du programme EU4Green Recovery East⁷⁰. Ce programme examinera le lien entre l'eau et le climat d'un point de vue transfrontière, en mettant l'accent sur le Caucase du Sud. En outre, le nouveau projet Interreg «Blue & Green Resilience», lancé en mars, aide les villes de la mer Noire à faire face à la pénurie d'eau et aux risques climatiques au moyen de solutions fondées sur la nature et d'une coopération transfrontière renforcée.

L'UE soutient activement les actions de terrain, telles que **les opérations de nettoyage et les événements éducatifs**. On peut citer, à titre d'exemple, les activités de surveillance des cétacés auxquelles participent des élèves géorgiens, ainsi que le WaterTech Bootcamp en Azerbaïdjan, où de jeunes innovateurs ont présenté leurs solutions pour une gestion durable de l'eau. En Ukraine, une «école du week-end» de la mer Noire a réuni des enfants et des scientifiques pendant quatre mois en 2025, avec 29 diplômes délivrés à l'occasion de la Journée de la mer Noire.

La préparation et la gestion des catastrophes ont progressé conformément à la **stratégie pour une union de la préparation**⁷¹. La quatrième phase du programme régional de protection civile financé par l'UE dans les pays du partenariat oriental a été lancée en novembre, afin d'améliorer la résilience et les capacités de réaction en cas de catastrophe tout en favorisant l'intégration avec le mécanisme de protection civile de l'Union (MPCU). La Commission a également poursuivi ses efforts bilatéraux de renforcement des capacités afin de soutenir la préparation aux catastrophes et leur prévention: en 2025, ont été menés à bien six projets financés par le MPCU associant des entités turques (dont un dirigé par l'autorité nationale de protection civile, axé sur une approche écosystémique visant à renforcer le partage des connaissances et les bonnes pratiques établissant un lien entre la restauration des écosystèmes, les solutions fondées sur la nature et la prévention et la préparation aux risques de catastrophe), deux impliquant des entités roumaines (dont un dirigé par la protection civile nationale et axé sur le renforcement des capacités pour les opérations de recherche et de sauvetage en cas d'incidents aériens) et un projet moldave (dirigé par l'autorité nationale de protection civile, qui a élaboré une étude de faisabilité pour un système national d'alerte précoce). Un autre projet axé sur l'amélioration de la gestion des inondations à Samsun, un grand port de la mer Noire, est en cours en 2026. En avril 2026, un nouveau projet relevant du MPCU auquel participent la Turquie et la Roumanie, aux côtés de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et du Portugal, a été lancé pour protéger le patrimoine culturel des conséquences des catastrophes en utilisant un modèle mobilisant l'ensemble de la société. Dans le contexte de l'approfondissement du partenariat UE-Arménie et dans la perspective du premier sommet UE-Arménie qui s'est tenu à Erevan le 5 mai 2026, l'UE et l'Arménie ont signé un nouvel accord de coopération en matière de protection civile visant à renforcer la résilience face aux catastrophes, la préparation à celles-ci et la coopération en matière d'intervention d'urgence.

Grâce au MPCU, l'UE a rapidement répondu aux demandes d'aide de la Moldavie et de l'Ukraine. En 2026, l'aide de l'UE a contribué à lutter contre les marées noires dans la rivière transfrontière Dniester/Nistru, une source majeure d'eau potable pour

⁷⁰ <https://www.eu4greenrecoveryeast.eu/>.

⁷¹ https://commission.europa.eu/topics/preparedness_fr.

la Moldavie, causées par les attaques de la Russie contre des infrastructures critiques en Ukraine. La contamination de la rivière compromet non seulement l'approvisionnement en eau, mais aussi l'intégrité des écosystèmes aquatiques et la qualité globale de l'eau dans la région. La Roumanie, la Belgique et le Luxembourg ont apporté leur aide en fournissant des matériaux et des équipements absorbants. Des matériaux absorbants ont également été fournis par l'intermédiaire du service des instruments de politique étrangère de l'UE. En outre, le centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC) de l'UE a mobilisé des équipements de protection individuelle provenant de ses stocks stratégiques rescEU hébergés par l'Allemagne et la Pologne et a activé les services d'imagerie satellitaire de l'AESM pour détecter et surveiller les marées noires. En Ukraine, face aux attaques soutenues contre les infrastructures énergétiques, des générateurs et des transformateurs ont été fournis pour renforcer et réparer le réseau électrique. Le transfert de la centrale thermique de Vilnius a été, à ce jour, l'opération logistique la plus importante et la plus complexe dans le cadre du MPCU, fournissant une capacité électrique permettant de desservir, selon les estimations, un million de personnes.

Plusieurs projets Interreg NEXT «Bassin de la mer Noire» ont contribué à la coopération régionale en matière de préparation et de gestion des catastrophes. Dans le cadre d'IMPACT+, un plan commun d'intervention d'urgence a été élaboré pour améliorer la préparation aux situations d'urgence dans les zones rurales et la coordination efficace entre les autorités et les communautés locales. Le projet CO-RESILIENCE a facilité la mise en place, à Çatalca Elbasan en Turquie, d'un centre de formation destiné aux experts et aux volontaires dans le domaine de la lutte contre les incendies de forêt, qui sera essentiel pour renforcer les capacités régionales de prévention des feux de forêt et d'intervention face à ceux-ci. Des investissements similaires sont prévus à Kameno en Bulgarie et à Nestoia en Ukraine, ainsi que par l'intermédiaire d'un centre mobile d'information et de prévention en Moldavie. D'autres projets lancés en 2025, notamment NAT-RES, BSB-BSUAND, RISCARE et ISTROS (voir annexe I), devraient renforcer davantage la résilience et la préparation régionales.

La Commission européenne joue un rôle essentiel dans **l'intervention en cas d'incidents radiologiques** au moyen du dispositif d'alerte précoce du système européen d'échange d'informations en cas d'urgence radiologique (système ECURIE) et de la plateforme d'échange de données radiologiques de l'Union européenne. L'Ukraine et la Turquie participent actuellement à la plateforme d'échange de données radiologiques de l'UE et l'Ukraine devrait rejoindre le système ECURIE en 2026.

6. PERSPECTIVES

Au cours de la première année de mise en œuvre, la Commission et la haute représentante ont considérablement fait progresser l'engagement de l'UE auprès des pays partenaires de la région de la mer Noire. Cet engagement renforcé était axé sur des intérêts communs, à la fois au moyen de nouvelles initiatives, telles que le programme de connectivité, et de cadres bien établis de coopération régionale, tels que le programme maritime commun pour la mer Noire et le SRIA pour la mer Noire.

La région de la mer Noire restera une priorité essentielle de l'UE. Face à l'intensification des pressions géopolitiques, l'UE est déterminée à élaborer une approche commune de la sécurité et de la connectivité dans l'ensemble de la région.

La première réunion ministérielle sur la sécurité et la connectivité transrégionales, qui s'est tenue en octobre 2025, a favorisé la détermination politique et une compréhension commune des intérêts partagés dans une région diversifiée confrontée à des défis géopolitiques importants. Une réunion ministérielle de suivi est prévue pour la fin de 2026 afin de maintenir la forte dynamique politique, d'examiner les progrès accomplis et de convenir des actions prioritaires ultérieures.

Les efforts conjoints déployés au titre du pilier 1 «Sécurité, stabilité et résilience» continueront d'être axés sur la lutte contre les menaces hybrides, de renforcer la sûreté et la sécurité maritimes et de protéger les infrastructures critiques et les routes commerciales, dans un contexte d'augmentation des attaques russes contre les infrastructures civiles ukrainiennes, telles que les infrastructures énergétiques, et ses ports de la mer Noire. Dans ce contexte, l'UE aidera les États riverains de la mer Noire à appliquer le concept d'une plateforme régionale pour la sûreté maritime en coordination avec les États membres et les pays partenaires concernés.

Le pilier 1 garantit que la stratégie de la mer Noire adoptée par l'UE s'inscrit dans un nouveau dosage des politiques européennes qui s'appuie sur le principe de «préparation dès la conception», contribuant ainsi à la résilience à long terme dans différents secteurs. Le présent rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de la mer Noire s'inscrit dans un contexte dans lequel l'action de l'UE est orientée et rationalisée au moyen de mesures concrètes, guidées par des initiatives telles que le plan d'action relatif à la sûreté des drones et des systèmes antidrones⁷², la communication sur les régions orientales de l'UE limitrophes de la Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine⁷³, ou la stratégie portuaire de l'UE⁷⁴. À l'avenir, l'UE renforcera ses engagements en matière de sécurité à l'égard de la région de la mer Noire et veillera à la cohérence entre les initiatives prises dans la région en matière de sécurité et de défense.

La mise en œuvre de la stratégie de la mer Noire, notamment dans le cadre de son pilier 1, soutient l'objectif plus large de l'UE consistant à intégrer l'anticipation des crises, la résilience et les capacités d'intervention coordonnées dans son cadre d'action. Elle contribue également à une approche plus cohérente et intégrée de l'action dans les bassins maritimes entourant l'UE. À l'avenir, des efforts seront déployés pour renforcer la cohérence, notamment en encourageant l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les bassins de la mer Baltique et de la mer Noire. Une attention particulière sera accordée à la résolution des problèmes posés par la flotte fantôme ne respectant pas les normes, à la protection des infrastructures maritimes critiques et à la lutte contre les menaces hybrides.

Dans le cadre du pilier 2 «Croissance et prospérité», la stratégie a présenté les efforts à déployer pour libérer le potentiel économique et renforcer la connectivité, en particulier au moyen de l'initiative phare relative au programme de connectivité

⁷² <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:52026DC0081>.

⁷³ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:52026DC0082>.

⁷⁴ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:52026DC0112>.

transrégionale et du programme maritime commun pour la mer Noire. Ces initiatives sont essentielles pour stimuler les échanges, les investissements et la croissance durable dans l'ensemble de la région. Le programme de connectivité témoigne de la détermination stratégique de l'UE à favoriser la prospérité, la coopération et la stabilité dans les régions de la mer Noire et du Caucase du Sud, ainsi qu'en Asie centrale. La Commission travaille en étroite collaboration avec les pays partenaires et les IFI pour définir et préparer les projets d'infrastructure prioritaires et mobiliser les investissements nécessaires à leur exécution. À cet égard, la plateforme du programme de connectivité, lancée en juin 2026, constituera un mécanisme de coordination essentiel, fournissant une plateforme de développement cohérente pour l'ensemble du corridor de transport transcasprien. La Commission aidera également les États membres à promouvoir la participation du secteur privé par l'intermédiaire de la réserve de projets en préparation.

Les actions prioritaires comprendront également la promotion des synergies entre la mer Noire et la région du Danube en tant que lien stratégique pour la connectivité, la coopération économique et le développement durable.

La Bulgarie est devenue le coordinateur du programme maritime commun pour 2026⁷⁵, succédant ainsi à l'Ukraine. Les activités à venir et la conférence annuelle des parties prenantes, prévues pour le second semestre de 2026, contribueront à renforcer encore le dialogue stratégique et la coopération régionale en matière de sûreté et de sécurité maritimes, de protection de l'environnement, d'innovation et de développement durable de l'économie bleue de la mer Noire.

Dans le cadre du pilier 3 «Protection de l'environnement, résilience et préparation au changement climatique, protection civile», les échanges entre pairs et la coopération en matière de résilience environnementale et climatique ont contribué à trouver des solutions rapides, y compris à la pollution provoquée par la guerre d'agression menée par la Russie. L'UE continuera de travailler en étroite collaboration avec les communautés côtières et de renforcer davantage le soutien qu'elle leur apporte. La Commission mobilisera l'ensemble des instruments à sa disposition pour intensifier l'action coordonnée visant à préserver l'environnement, à renforcer la résilience au changement climatique et à améliorer la préparation et la protection civile dans l'ensemble de la région.

L'UE reste fermement déterminée à promouvoir une région de la mer Noire plus sûre, mieux connectée et plus résiliente, dans la mesure où il s'agit d'un enjeu d'intérêt stratégique pour l'UE et ses partenaires, tout en favorisant les possibilités de croissance durable selon une approche mutuellement bénéfique et fondée sur un renforcement réciproque. Dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie et de l'évolution rapide du contexte géopolitique, la mise en œuvre de la stratégie restera flexible et adaptative, guidée par une évaluation continue des conditions et des défis qui ont une incidence sur son déploiement. Dans le cadre de chacun des trois piliers, les États membres de l'UE et les pays partenaires jouent un rôle clé dans la réalisation des objectifs communs au titre de la stratégie. À l'avenir, la Commission et la haute représentante continueront de donner la priorité au dialogue axé sur les résultats et à l'action conjointe à tous les niveaux de coopération, en

⁷⁵ <https://black-sea-maritime-agenda.ec.europa.eu/bulgaria-takes-lead-coordinating-common-maritime-agenda-black-sea-2026>.

mettant clairement l'accent sur l'incidence stratégique, les objectifs communs et l'obtention de résultats tangibles dans la région.

Annex A Grands projets plurinationaux en cours de mise en œuvre dans la région de la mer Noire en 2025-2026

Intitulé du projet	Durée (début – fin, mois.année)	Pays du bassin de la mer Noire participant au projet									Instrument	Budget (millions d'EUR)	Champ d'application du projet
		BG	EL	RO	AM	AZ	GE	MD	TR	UA			
PILIER 1													
Lutte contre la criminalité organisée dans la région du partenariat oriental II	01.2025 – 12.2028				■	■		■		■	IVCDI	1,8	Renforcement de la participation à l'EMPACT
Formation et partenariat opérationnel contre la criminalité organisée (TOPCOP) II	07.2024 – 06.2028				■	■		■		■	IVCDI	5,2	Renforcement de la coopération pour faire face aux menaces criminelles
Amélioration de la cyberrésilience dans les pays du partenariat oriental I	12.2024 – 11.2027					■		■			IVCDI	1,7	Soutien législatif à la directive SRI 2 et renforcement des capacités
Amélioration de la cyberrésilience dans les pays du partenariat oriental II	12.2024 – 12.2026				■					■	IVCDI	1,8	(Voir ci-dessus)
CyberEast+: action renforcée en matière de cybercriminalité pour la cyberrésilience dans les États du partenariat oriental	03.2024 – 02.2027				■	■		■		■	IVCDI	3,5	Garantir une réponse plus efficace de la justice pénale à la cybercriminalité
Soutien aux pays du partenariat oriental pour renforcer le recouvrement des avoirs II	10.2027				■	■		■		■	IVCDI	1,00	Soutenir les politiques et les pratiques de recouvrement des avoirs et faciliter la mise en œuvre opérationnelle dans le recouvrement des produits de la criminalité organisée
EU4MD II – EU4Monitoring Drugs II	12.2027				■	■		■		■	IVCDI	1,00	Renforcement des capacités de surveillance, d'évaluation et de

Intitulé du projet	Durée (début – fin, mois.année)	Pays du bassin de la mer Noire participant au projet									Instrument	Budget (millions d'EUR)	Champ d'application du projet
		BG	EL	RO	AM	AZ	GE	MD	TR	UA			
													réaction en ce qui concerne les problèmes actuels liés à la drogue
Resilient & Connected	12.2025 – 03.2028				■	■	■	■		■	IVCDI	5,00	Lutte contre la désinformation et les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, et soutien à l'éducation aux médias
Flexible Response Mechanism (FRM)	02.2026 – 07.2027							■			IVCDI – CRISE	18	Renforcement des capacités des pays partenaires à réagir aux menaces hybrides, en mettant l'accent sur la fourniture d'équipements critiques. Actuellement actif en MD, disponible dans plusieurs pays.
PILIER 2													
BLUE-GATES	09.2024 – 03.2027	■		■				■	■	■	Interreg NEXT BSB	1,40	Outils innovants pour améliorer l'aquaculture et préserver les ressources marines.
AQUABATOR	09.2025 – 09.2027	■							■	■	Interreg NEXT BSB	1,40	Incubateur pour une aquaculture durable
SUSDEST-NET	11.2025 – 05.2028	■	■	■				■	■		Interreg NEXT BSB	1,42	Réseau des destinations durables de la mer Noire
SUSTAIN-2	12.2025 – 12.2027	■	■					■	■	■	Interreg NEXT BSB	1,09	Modèle de durabilité pour le tourisme soutenu par l'intelligence artificielle

Intitulé du projet	Durée (début – fin, mois.année)	Pays du bassin de la mer Noire participant au projet									Instrument	Budget (millions d'EUR)	Champ d'application du projet
		BG	EL	RO	AM	AZ	GE	MD	TR	UA			
MARMAPS	06.2024 – 12.2025	■	■							■	Interreg NEXT BSB	0,50	Planification spatiale maritime et conservation conjointes des écosystèmes marins
BIOSUSTAIN	12. 2025 – 06.2027	■	■				■				Interreg NEXT BSB	0,55	Préservation de la biodiversité grâce à des connaissances traditionnelles et nouvelles
e-AQUAF	02.2026 – 08.2028	■	■	■	■		■			■	Interreg NEXT BSB	1,40	Solutions intelligentes pour l'aquaculture
EfxINNOs	08.2024 – 02.2027	■	■	■			■		■		Interreg NEXT BSB	1,64	Réseau de transfert de technologies marines pour l'économie bleue
BlueDial	02.2026 – 08.2027	■		■			■			■	Interreg NEXT BSB	0,50	Soutien à la coordination et à l'alignement des stratégies nationales et régionales avec le programme maritime commun pour la mer Noire et promotion d'une vision commune durable de l'économie bleue
INTERSMARTS	06.2024 – 12.2025	■	■				■	■			Interreg NEXT BSB	0,55	Amélioration des performances en matière de durabilité et de l'absorption de l'innovation dans le secteur du tourisme et des services
Mécanisme d'investissement en faveur de la connectivité dans les pays du partenariat oriental (EPIC)	12.2021 – 12.2028				■	■	■	■	■	■	IVCDI		Conseils et assistance technique pour améliorer les liaisons de transport
EU4Energy, phases II et II+	01.2021 – 12.2025				■	■	■	■	■	■	IVCDI	13,49	Faciliter les réformes réglementaires en faveur de la transition vers une énergie

Intitulé du projet	Durée (début – fin, mois.année)	Pays du bassin de la mer Noire participant au projet									Instrument	Budget (millions d'EUR)	Champ d'application du projet
		BG	EL	RO	AM	AZ	GE	MD	TR	UA			
													propre et de la libéralisation du marché de l'énergie
EU4Innovation East	04.2024 – 09.2028				■	■		■		■	IVCDI	22,12	Mise en place d'incubateurs de haute performance, élargissement des possibilités de financement et développement des perspectives commerciales pour les jeunes pousses
Facilité EU4Digital	06.2022 – 09.2026				■	■		■		■	IVCDI	16,00	Soutien à l'intégration dans le marché unique numérique de l'UE
EU4Digital: investissement dans la connectivité à haut débit	11.2023 – 11.2026				■	■		■	■	■	IVCDI	5,00	Cartographie du haut débit pour la planification des investissements dans la connectivité numérique
PILIER 3													
Black Sea SIERRA	10.2023 – 09.2026	■		■					■	■	Feampa	0,75	Préparation face à la pollution civile et militaire
RESPONSE	10.2023 – 09.2026	■	■	■			■			■	Feampa	0,60	Formation et programmes pour la surveillance, l'établissement de rapports, la gestion et l'atténuation de la pollution marine, en mettant l'accent sur la pollution causée par les conflits armés
ANEMONE PLUS	09.2025 – 03.2028	■		■					■	■	Interreg NEXT BSB	1,48	Évaluation de la vulnérabilité de l'écosystème marin de la

Intitulé du projet	Durée (début – fin, mois.année)	Pays du bassin de la mer Noire participant au projet									Instrument	Budget (millions d'EUR)	Champ d'application du projet
		BG	EL	RO	AM	AZ	GE	MD	TR	UA			
													mer Noire face aux pressions humaines
ALGAEREVIVE	09.2024 – 03.2027	■		■			■			■	Interreg NEXT BSB	1,47	Exploitation du potentiel des algues pour réduire la pollution et favoriser la croissance bleue
AIRQUEST	07.2024 – 07.2026	■		■					■	■	Interreg NEXT BSB	1,20	Mobilisation des communautés en faveur de la qualité de l'air
IASON+	06.2024 – 12.2026		■	■			■		■	■	Interreg NEXT BSB	1,40	Observatoire des espèces exotiques envahissantes et évaluation des incidences du changement climatique et des services écosystémiques
BS-SEOS	10.2024 – 03.2027			■			■		■		Interreg NEXT BSB	1,29	Système intelligent de suivi des résultats environnementaux marins de la mer Noire
LAP-BACK	09.2024 – 09.2026		■				■		■	■	Interreg NEXT BSB	1,46	Renforcement des capacités locales d'intervention en matière de changement climatique
MACRO-CLEAN	09.2024 – 03.2027	■					■		■		Interreg NEXT BSB	1,51	Recherche et application pilote de méthodes de nettoyage pour gérer les proliférations de macroalgues
MicroDanger	12.2025 – 06.2028			■			■		■	■	Interreg NEXT BSB	1,45	Sensibilisation du public à la réduction de la pollution par les microplastiques

Intitulé du projet	Durée (début – fin, mois.année)	Pays du bassin de la mer Noire participant au projet									Instrument	Budget (millions d'EUR)	Champ d'application du projet
		BG	EL	RO	AM	AZ	GE	MD	TR	UA			
HERO	12.2025 – 12.2027	■					■		■	■	Interreg NEXT BSB	1,64	Lutte contre les incidences environnementales sur les récifs
AGRIPERMA	12.2025 – 06.2027	■					■	■		■	Interreg NEXT BSB	0,44	Échange de bonnes pratiques et de connaissances sur l'agriculture régénératrice et la permaculture
STEP2CleanPlan	07.2024 – 01.2026	■	■						■		Interreg NEXT BSB	0,50	Planification et suivi de la coopération en matière d'énergie durable et d'actions pour le climat
SG4Y-CLIMATE	11.2025 – 05.2027			■				■	■		Interreg NEXT BSB	0,55	Participation des jeunes à l'action pour le climat
NAT-RES	11.2025 – 11.2027		■						■	■	Interreg NEXT BSB	1,64	Technologies avancées permettant d'anticiper et d'atténuer les catastrophes industrielles et technologiques déclenchées par des risques naturels
BSB-BSUAND	09.2025 – 03.2027	■	■						■		Interreg NEXT BSB	0,50	Action commune contre les catastrophes naturelles
RISCARE	09.2025 – 09.2027	■		■					■		Interreg NEXT BSB	1,64	Procédures et formations conjointes pour une intervention rapide
ISTROS	09.2025 – 03.2028			■				■		■	Interreg NEXT BSB	1,28	Renforcement de la protection de la biodiversité
CO-RESILIENCE	06.2024 – 08.2026	■						■	■	■	Interreg NEXT BSB	1,48	Coopération en matière de renforcement des capacités

Intitulé du projet	Durée (début – fin, mois.année)	Pays du bassin de la mer Noire participant au projet									Instrument	Budget (millions d'EUR)	Champ d'application du projet
		BG	EL	RO	AM	AZ	GE	MD	TR	UA			
													pour la résilience des communautés face aux feux de forêt et les systèmes d'alerte précoce
IMPACT+	07.2024 – 01.2026	■		■			■	■			Interreg NEXT BSB	0,55	Amélioration de l'intervention d'urgence en cas de catastrophes naturelles et d'origine humaine dans les petites communautés
SPEER-A	09.2025 – 01.2028	■	■	■					■		Interreg NEXT BSB	0,76	Renforcement des capacités d'intervention d'urgence et de sauvetage en cas de séisme
DARE-EU	12.2025 – 12.2027	■						■	■		Interreg NEXT BSB	2,33	Assistance et intervention en cas de catastrophe en Moldavie, en Bulgarie et en Turquie
REDA_NEXt	10.2025 – 03.2027		■	■					■		Interreg NEXT BSB	0,50	Évaluation rapide des dommages causés par un séisme – élargi
GREEN URBAN RESILIENCE	07.2024 – 09.2026	■	■				■		■		Interreg NEXT BSB	1,29	Solutions écologiques pour les zones urbaines face au changement climatique, au stress thermique et aux inconforts thermiques
LEARN4SEA	06.2024 – 08.2026	■		■			■		■		Interreg NEXT BSB	0,82	Apprentissage conjoint pour un comportement respectueux de l'environnement au niveau communautaire

Intitulé du projet	Durée (début – fin, mois.année)	Pays du bassin de la mer Noire participant au projet									Instrument	Budget (millions d'EUR)	Champ d'application du projet
		BG	EL	RO	AM	AZ	GE	MD	TR	UA			
CAGOS	06.2024 – 12.2026	■		■				■		■	Interreg NEXT BSB	1,49	Espaces propres, rues vertes et ouvertes
EcosySTEM	07.2024 – 07.2026	■	■						■	■	Interreg NEXT BSB	1,63	Donner aux enfants les moyens d'agir en faveur de la durabilité environnementale grâce aux STIM appliquées à l'environnement
EcoYOU	06.2024 – 12.2025			■			■	■			Interreg NEXT BSB	0,43	Des esprits écoresponsables pour des comportements respectueux de l'environnement
UCare	08.2025 – 08.2027		■	■				■			Interreg NEXT BSB	1,47	Infrastructures vertes pour l'adaptation des villes au changement climatique et leur rétablissement
DIALOGUE	09.2025 – 12.2026										Interreg NEXT BSB	0,54	Dialogue en faveur de l'innovation et d'une meilleure gouvernance
easyPEST	12.2025 – 06.2027		■				■		■		Interreg NEXT BSB	0,52	Mise en place d'un système de surveillance des organismes nuisibles pour les végétaux
GwB	12.2025 – 06.2028	■	■				■		■		Interreg NEXT BSB	0,95	Système d'aide à la prise de décision pour le bilan hydrologique mondial
GreenS4BlackSea	12.2025 – 06.2027		■				■		■		Interreg NEXT BSB	0,45	Protection des forêts vierges en tant que solution verte pour la mer Noire

Intitulé du projet	Durée (début – fin, mois.année)	Pays du bassin de la mer Noire participant au projet									Instrument	Budget (millions d'EUR)	Champ d'application du projet
		BG	EL	RO	AM	AZ	GE	MD	TR	UA			
WISE-WASTE	12.2025 – 12.2027	■	■				■		■		Interreg NEXT BSB	1,48	Coopération en matière de gestion des déchets et de réduction de la pollution
Sustain BIO&CLIMA	12.2025 – 06.2028	■	■	■					■		Interreg NEXT BSB	1,61	Amélioration de l'accessibilité, de la biodiversité et de la résilience au changement climatique grâce à des pratiques durables
EU4EMBLAS	04.2021 – 06.2026						■			■	IVCDCI	2,19	Enquêtes et équipements de suivi, sensibilisation et participation du public
Renforcement de la résilience environnementale et de la sécurité maritime des États riverains de la mer Noire et de la mer Caspienne (BCSEA II)	09.2026					■	■	■	■	■	IVCDCI	4,50	Renforcement de la sécurité maritime et de la protection de l'environnement par la formation, l'amélioration de la surveillance du trafic maritime et la lutte contre la pollution
EU4ClimateResilience	01.2024 – 12.2027				■	■	■	■		■	IVCDCI	19,58	Soutien à la conception et à la mise en œuvre de la politique en matière de changement climatique
EU4Green Recovery East	01.2025 – 12.2028				■	■		■		■	IVCDCI	21,30	Promotion de la résilience dans le domaine de l'eau, de l'économie circulaire, de l'alignement de la législation et des projets transfrontières
Prévention, préparation et réaction aux catastrophes naturelles et d'origine	11.2025 – 10.2029				■	■		■		■	IVCDCI	5,00	Renforcement des systèmes de gestion des risques de catastrophe et amélioration de

Intitulé du projet	Durée (début – fin, mois.année)	Pays du bassin de la mer Noire participant au projet									Instrument	Budget (millions d'EUR)	Champ d'application du projet
		BG	EL	RO	AM	AZ	GE	MD	TR	UA			
humaine dans les pays du partenariat oriental – phase 4 (PPRD East 4)													la coopération avec le mécanisme de protection civile de l'Union

*Le financement de l'UE pour les projets Interreg NEXT «Bassin de la mer Noire» s'élève à 90 % du budget total destiné aux projets.